

**Esther Waeber-Kalbermatten, Présidente du Conseil d'Etat**  
**Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture**

## **Cérémonie de remise de prix de la construction accessible à tous**

**Lundi 3 décembre 2018, 18h30, CMS, Sion**



**Monsieur Eric Bonvin, Directeur de l'Hôpital du Valais,**

**Monsieur Pascal Bruchez, Chef de projets stratégiques de l'Hôpital du Valais,**

**Madame Maud Theler, Présidente de Procap**

**Monsieur Vincent Favre, Président de Procap Valais Romand**

**und Herr Christoph Müller, Präsident Procap Oberwallis**

**Chers(-ères) membres du Comité,**

**Mesdames les Directrices, Messieurs les Directeurs,**

**Chers(-ères) Membres des Associations de Forum Handicap Valais-Wallis**

**Chers(-ères) Membres des Commissions,**

**Chers(-ères) invité-e-s,**

**Mesdames, Messieurs,**

---

En tant que cheffe du Département des affaires sociales, je suis très heureuse de participer à cette cérémonie de remise de prix de la construction accessible à tous de Procap.

Le programme gouvernemental du canton du Valais, adopté par le Conseil d'Etat en janvier 2018, stipule également que des conditions de vie dignes doivent être assurées aux personnes en situation de handicap.

Dafür setzen Sie sich, liebe Procap, bereits seit Jahrzehnten im Wallis ein. Als Schweizerischer Invalidenverband im Jahre 1930 gegründet, sind Sie in der Schweiz heute der grösste Mitgliederverband von und für Menschen mit einer Behinderung ein. Zudem sind Ihre Sektionen langjährige Partner des Staats Wallis.

Auf der Basis eines Leistungsauftrages erbringen Sie für den Kanton unter anderem Leistungen im Bereich der Bauberatung für hindernisfreies Bauen.

Je félicite la promotion et la reconnaissance de la construction sans obstacles. L'autonomie et l'intégration des personnes souffrant d'un handicap en seront renforcées. Le prix, qui sera décerné ce soir, s'inscrit dans cet esprit.

Le prix "Accessibilité universelle" est attribué à intervalles irréguliers par Procap. La dernière fois, il a été octroyé au bâtiment de l'école Podemainge à Orsières en 2013.

Cette année, c'est l'Hôpital du Valais qui est récompensé pour la réalisation de son guide pratique "Accessibilité universelle en milieu hospitalier". Je vous en félicite chaleureusement.

Ce document constitue une ligne directrice, lors de la réalisation de projets d'infrastructure dans le domaine hospitalier, afin de tenir compte de toutes les incapacités ou déficiences des personnes franchissant sa porte.

Aujourd'hui, on distingue 4 types de déficiences :

- **Incapacités motrices** (fauteuil roulant, personnes âgées, à mobilité réduite, poussettes, femmes enceintes, etc.)
- **Incapacités auditives** (personnes sourdes ou malentendantes)
- **Incapacités visuelles** (personnes non-voyantes / mal voyantes)
- **Incapacités intellectuelles ou cognitives** (personnes atteintes d'une déficience mentale).

Pour chaque type de handicap et pour les espaces et les zones existant dans un bâtiment hospitalier (zones extérieures, stationnement, accueil, couloirs, toilettes, ascenseurs, etc.), le guide fournit des recommandations concrètes sur l'accessibilité de ces lieux.

Grâce à l'élaboration de ce guide pour les infrastructures hospitalières, vous avez élaboré, chers Dirigeants de l'Hôpital du Valais, des mesures et des recommandations qui vont au-delà de la norme existante de référence suisse (SIA 500 "Bâtiments sans obstacles").

Je me réjouis également que ce guide des bonnes pratiques ait percé au-delà des frontières cantonales.

Je vous remercie sincèrement de votre précieuse contribution, si essentielle à la promotion de l'autonomie des personnes en situation de handicap et au respect de leur dignité.

Mesdames, Messieurs, mes remerciements s'adressent à vous toutes et tous.

En participant à la cérémonie de remise des prix d'aujourd'hui, vous manifestez votre solidarité et vous nous aidez à continuer de célébrer le succès de la construction accessible à tous.

Pour conclure, je souhaite – pour vous toutes et tous – que les obstacles de la vie quotidienne continuent d'être levés et que votre dignité soit complètement respectée.